



AGENDA 21 DES CULTURES DU TERRITOIRE D'ANGERS

PLAN D' ACTIONS COMMUN ADOPTE LORS DE LA PLENIERE DU 18.09.2012

Enjeu 1 : Considérer la diversité des cultures comme une richesse commune et favoriser l'expression culturelle de chacun

Engagement 1.2.1. – Mettre en œuvre des actions permettant d'écouter, de reconnaître, de valoriser les cultures de chacun

1. Aménager des **espaces d'écoute** dans les lieux d'activité afin de favoriser le relais d'informations et la prise en compte de toutes les cultures
2. Impliquer les **populations jeunes dans la création de projets culturels** et produire des **projets culturels qui valorisent les cultures des populations jeunes**
3. Développer des projets et des événements favorisant l'**échange et le dialogue entre générations** (tutorat, temps d'échange dans les écoles et maisons de retraites, co-construction de projets, ...)
4. Préserver et valoriser les **cultures locales** (maison de l'histoire d'Angers, événement avec des artistes locaux ou œuvres mettant en lumière le territoire angevin, les sports et pratiques locales, ...)
5. Valoriser et faire connaître les projets culturels en développant leur diffusion par les **nouveaux modes de communication** (agenda culturel participatif, web TV, réseaux sociaux, numérique...)
6. Créer des outils pour **rendre visibles les actions et les acteurs culturels** (portail web, agenda culturel participatif, cartographie des structures...)
7. S'appuyer sur la **vie de quartier** pour créer des projets culturels (création de spectacles s'appuyant sur le témoignage d'habitants, participation des habitants dans l'organisation d'évènements, ...)
8. Dédier des **espaces pour les pratiques culturelles (éducatives, artistiques, sportives, pour les amateurs ou les professionnels)** : palissades, murs, espaces d'affichage dans les quartiers et sur les bâtiments publics, ... (inciter les entreprises publiques à signaler l'installation de palissades investissables, ...)

Engagement 1.2.3. – Encourager les expérimentations artistiques comme pratiques de liberté permettant de faire émerger de nouveaux repères, de nouvelles visions du monde qui nous entoure

1. Développer des **espaces d'expérimentation artistique** (dans des friches par exemple) et favoriser ces « nouveaux territoires de l'art » dans la programmation urbaine
2. Développer les **résidences d'artistes** et les **résidences de sportifs** dans les lieux de vie sociale (entreprises, quartiers, CHU...)
3. Soutenir la vie culturelle associative par des **ressources scéniques multiples** (constitution de fonds de costumes, décors, matériel, personnes ressources...)

Enjeu 2 : Articuler les démarches culturelles avec les autres projets et politiques du territoire

Engagement 2.2.1. – Inclure dans tout projet concernant la cité une réflexion culturelle : questionner les articulations et les impacts de ce projet sur les modes de vie, les relations, les croyances, les savoirs... ; mener une réflexion sur les valeurs culturelles portées par ce projet

1. Prendre en compte les **cultures et les modes de vie des habitants** et encourager leur participation lors de tout projet d'urbanisme, de rénovation urbaine (ateliers participatifs, création de maquettes, démarche HQAC – haute qualité artistique et culturelle pour des projets de rénovation urbaine...)
2. Mettre en place une **étude d'impact culturel** pour les grands projets structurants
3. Mettre en place un **pourcentage culturel** pour les grands travaux (à l'exemple de l'Education Nationale)
4. Créer un **cahier des charges** avec des critères d'évaluation pour faciliter la prise en compte de la culture dans les projets
5. Mettre en place un **réfèrent de la culture** dans les projets du territoire
6. Utiliser les **pratiques artistiques comme moyen pour consulter les habitants** (intervention théâtrale dans les quartiers, constructions d'œuvres plastiques, etc. pour interroger les habitants sur des thèmes variés : rencontres interculturelles, solidarité, climat, ...)

Engagement 2.2.5. – Privilégier les projets, actions et choix politiques construits sur des approches transversales

1. Mettre en place de **nouveaux critères voire une éco-conditionnalité** des subventions (transversalité du projet, métissage culturel, approche participative, dimension environnementale...)
2. **Mutualiser l'utilisation des lieux** publics et/ou privés (outil sur internet...)

Enjeu 3 : Favoriser les échanges et les métissages culturels et artistiques pour un vivre ensemble harmonieux

Engagement 3.2.1. – Initier, organiser, soutenir des échanges, des rencontres culturelles entre citoyens de toutes origines, professions, générations, situations de handicap, confessions religieuses... Développer des projets culturels qui favorisent les liens entre les personnes et, à travers ces projets, les capacités à percevoir et recevoir les apports des autres cultures

1. Réinvestir l'**espace public** (développer les animations de rues, faciliter les manifestations culturelles sur l'espace public, un lieu public dédié à l'expression de tous...)
2. Créer des **lieux de formation et d'éducation du spectateur** (présentation et débats avant ou après des événements culturels, ...)
3. Développer des **rencontres autour du jeu** comme moyen privilégié d'échanges (discussions, découverte de jeux d'autres cultures, ...)
4. Mettre en place des horaires adaptés pour les transports en commun et/ou une tarification adaptée des taxis afin de **faciliter les déplacements des personnes aux manifestations culturelles**

5. Adapter les projets et les lieux aux **personnes en situation de handicap et personnes âgées** (accessibilité, borne tactile, audioguide, texte en braille, boucle magnétique...)
6. **Mettre en place des temps de convivialité** lors de manifestations et évènements culturels (repas partagé entre les acteurs et les spectateurs, ...)
7. Développer les **animations culturelles pédagogiques** (parcours éducatifs sur la musique, la lecture, le sport, ... ; rencontres avec des artistes, rencontre avec des sportifs, ...)
8. Créer des **manifestations culturelles participatives** (réciprocité, association d'habitants dans la conception, ...)

Enjeu 4 : Favoriser les démarches de coopération et de co-construction des initiatives et des politiques culturelles

Engagement 4.2.3. – Faire vivre dans toutes les structures et tous les organismes des formes de démocratie participative, en favorisant la rencontre entre citoyens de cultures et de sensibilités diverses et en développant ou créant des lieux et des instances propices à ces rencontres et à l'émergence de vrais débats citoyens

1. Créer une **commission permanente Agenda 21 des Cultures** à l'échelle du territoire angevin en charge du suivi et de l'évaluation (réflexions sur de nouveaux projets, veille, évaluation in itinere et/ou ex post, amélioration continue, diffusion des résultats...) réfléchir à de nouveaux projets et veiller à la prise en compte de la culture sur le territoire
2. Instaurer des **rencontres Agenda 21 des cultures** lors de certaines manifestations culturelles organisées sur le territoire
3. Créer des **conseils Agenda 21 des Cultures** dans les structures et organismes culturels (suivi, évaluation et amélioration continue des actions)
4. Créer un **centre de ressources Agenda 21 des cultures** ; et/ou créer des relais ressources « Agenda 21 des Cultures » dans des lieux existants (maisons de quartier) afin de rendre visibles les actions et d'aider les acteurs à les mettre en œuvre (personnes ressources, plateforme d'échange de documents...)
5. Lister et rendre visible les différentes **instances participatives** ouvertes aux citoyens (diffusion d'un document par internet, dans les revues locales, ...)
6. Organiser un **grand forum annuel** (exemples concrets d'actions menées, témoignages d'acteurs, venue de personnes extérieures...)
7. Valoriser la **production artistique des habitants** et la diffuser sur le territoire (exposition dans les bibliothèques, ...)

Enjeu 5 : Contribuer à une économie de la culture plurielle et responsable

Engagement 5.2.6. – Développer la coopération et le partage équitable des moyens et des ressources, pour : stimuler la créativité ; éviter les doubles emplois et les gaspillages ; préserver l'identité des projets ; encourager la coopération sans entretenir une économie de survie ou de précarité ; organiser la coopération des structures dans un esprit de complémentarité

1. Dynamiser les échanges locaux par la création d'une **monnaie locale** (implication des entreprises, des associations et des réseaux œuvrant dans le domaine du développement

durable..., exemple de la monnaie SOL de Toulouse, de la « Muse » en projet au sud d'Angers, du projet de monnaie territoriale à Nantes)

2. Créer une **assemblée permanente** des acteurs œuvrant dans les différentes dimensions du développement durable (proposition et évaluation des projets)
3. Organiser des **temps de rencontres et d'échanges** entre acteurs culturels (tables rondes, apéritifs créatifs, ...)
4. Créer des **budgets participatifs** (pour des structures culturelles et/ou des projets culturels)
5. Faire appel à des **personnes en insertion professionnelle** pour la mise en place technique de projets culturels
6. Développer les **circuits-courts** en organisant une **économie circulaire** sur le territoire autour du thème des nourritures (alimentation, artistique, intellectuel : produire sur place, distribuer et consommer sur place, recycler ...)

Enjeu 6 : Relier culture et environnement

Engagement 6.2.5. – Développer les productions, les projets et les manifestations culturelles interrogeant le rapport entre les êtres humains et la nature

1. Imaginer de **nouveaux outils de sensibilisation, d'éducation et d'apprentissage** de la nature
 - exposition sur les animaux présents en Anjou,
 - jeu avec des plantes grande nature,
 - jardin à papillons
 - développement de parcelles d'espaces verts valorisant les herbes dites « mauvaises »,
 - développement de parcelles d'espaces verts sans produits phytosanitaires,
 - exposition de photographies sur le domaine public (comme 100 pandas de WWF), ...
2. **Croiser des évènements** sur la nature avec d'autres évènements pour toucher un nouveau public (spectacles vivants, expositions croisées, évènement éducatif, évènement sportif et animations environnementales...)
3. Associer les **recherches scientifiques** aux formes artistiques
 - exposer des résultats scientifiques sous une **forme ludique et éducative** (fête de la science, nuit des chercheurs, ...),
 - associer des chercheurs et des artistes pour la réalisation d'une **création artistique à partir de recherches scientifiques**,
 - étude archéologique ou historique d'un lieu associée à une démarche artistique,
 - réaliser des **films ou des documentaires** sur la nature à partir de données collectées, ...
4. Développer des manifestations qui questionnent le **rapport êtres humains/nature**
 - concours d'idées,
 - une manifestation tous les six mois en extérieur autour de la Maine,
 - fête de la nature avec troc de plantes ou de graines, théâtre, animaux, échanges autour du végétal (répertoire d'abord l'existant pour imaginer de nouvelles formes : troc de graine à Bouchemaine, groupe « parsemons », réseau semences paysannes...), ...
5. Organiser des **ateliers d'art plastique « de la 2ème vie »** (réutilisation d'objets destinés à être jetés)
6. Créer **des évènements autour de la trame verte et bleue** (évènements culturels, éducatifs, sportifs, ...)
7. Elaborer un **guide de bonnes pratiques** pour encourager la mise en place d'éco-manifestations